

Rédigé par Alain Martinez - La Lettre T le Jeudi 9 Juin 2011

Languedoc Roussillon : le Gard mise sur le tourisme durable

Avec la signature de la charte Eau et Tourisme et l'ouverture de la première chambre d'hôte Ecogite, le Gard s'investit dans le tourisme responsable.

Sachant qu'un touriste consomme 30% de plus d'eau potable par jour qu'un habitant gardois, le conseil général du Gard a rassemblé citoyens, collectivités territoriales, organismes publics et professionnels du tourisme afin d'élaborer une charte Eau et Tourisme.

Cette dernière, qui vient d'être officiellement signée le 26 mai 2011 par l'ensemble des acteurs du tourisme gardois, a pour but de sensibiliser les professionnels comme les consommateurs-vacanciers à une gestion solidaire concertée et durable de l'eau.

La signature de cette charte sera affichée chez tous les professionnels de l'hébergement et dans les collectivités territoriales et ne représente que l'Acte I de la démarche.

L'élaboration de fiches-actions, d'un plan de communication pour promouvoir et valoriser les réalisations et la mise en place d'un comité de suivi et d'animation, vont compléter dans les mois à venir le dispositif.

Les touristes, trouveront dans leurs différents lieux d'accueil un guide des gestes essentiels intitulé "Pas de vacances pour les économies d'eau" réalisé par le Comité Départemental du Tourisme et le conseil général, qui leur permettra également de gagner un séjour dans le Gard s'ils répondent à un petit questionnaire concernant leurs pratiques en matière d'économie d'eau.

Une première chambre d'hôte "Ecogite®" près du Pont du Gard

Les "Gîtes de France Tourisme Vert Gard" ont proposé la mise en place d'une filière Ecogite® à travers un programme de sensibilisation et une politique incitative.

La filière, très récente, compte aujourd'hui 6 gîtes ruraux mais n'avait pas encore accueilli d'autres structures.

La maison d'hôtes "Les Aires passagères" à Sernhac, près du Pont du Gard propose les premières chambres labellisées.

Fibre de bois, paille de riz, ouate de cellulose, géothermie verticale et pompe à chaleur pour les performances thermiques et énergétiques, peinture écologique pour l'ambiance, panneaux solaires, ampoules à basse consommation, etc, alliés à une rénovation très contemporaine et une déco originale et artistique.

Telles sont les caractéristiques de cette structure d'éco-habitat touristique, dont l'un des aspects pour la qualification Ecogite® réside aussi dans sa dimension pédagogique.

airespassageres.free.fr/

Source :

<http://www.tourmag.com>